



PRS 2023-2033 : Suivi et mise en œuvre

Comité de suivi : Compétences et
ressources humaines en santé

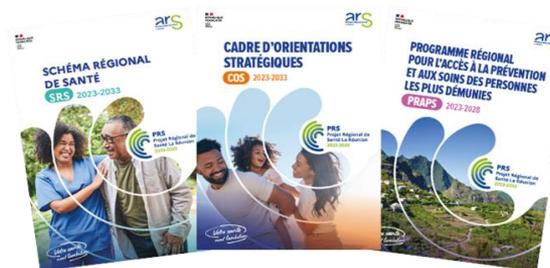
ARS La Réunion

Saint-Denis · Mardi 16 avril 2024

Déroulé

1. Le Projet Régional de Santé 2023-2033 en quelques mots
2. Modalités de suivi du PRS
3. Présentation de la thématique abordée
4. Proposition de programmation des actions 2024-2025
5. Les indicateurs associés
6. Échanges / questions diverses

Le Projet Régional de Santé en quelques mots

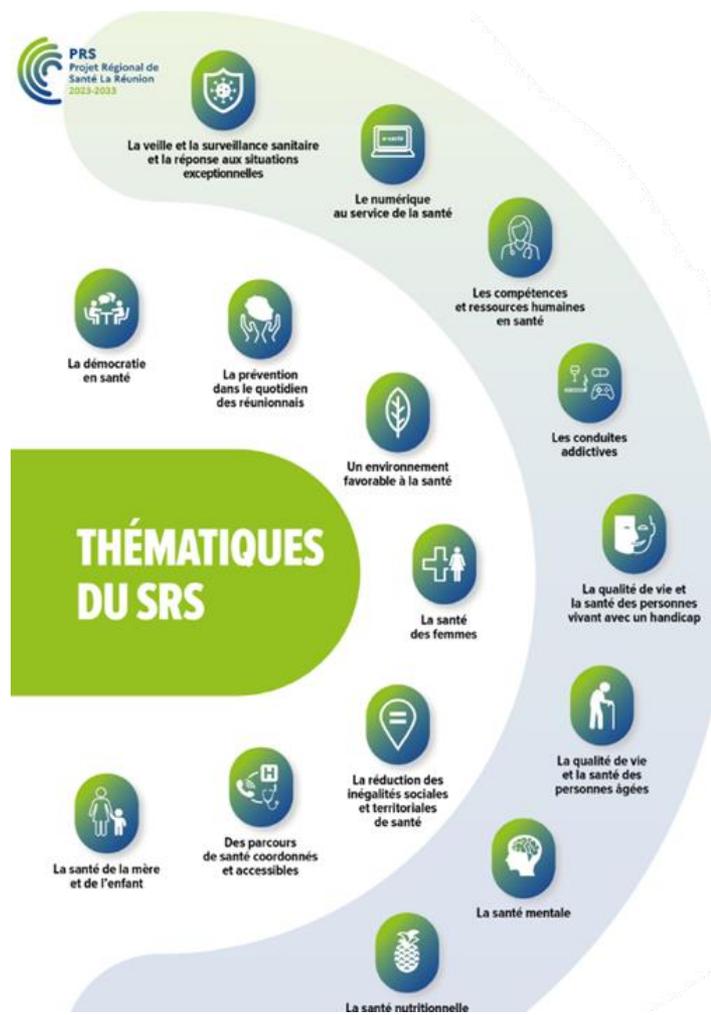


PRS – Adoption et avis réglementaires

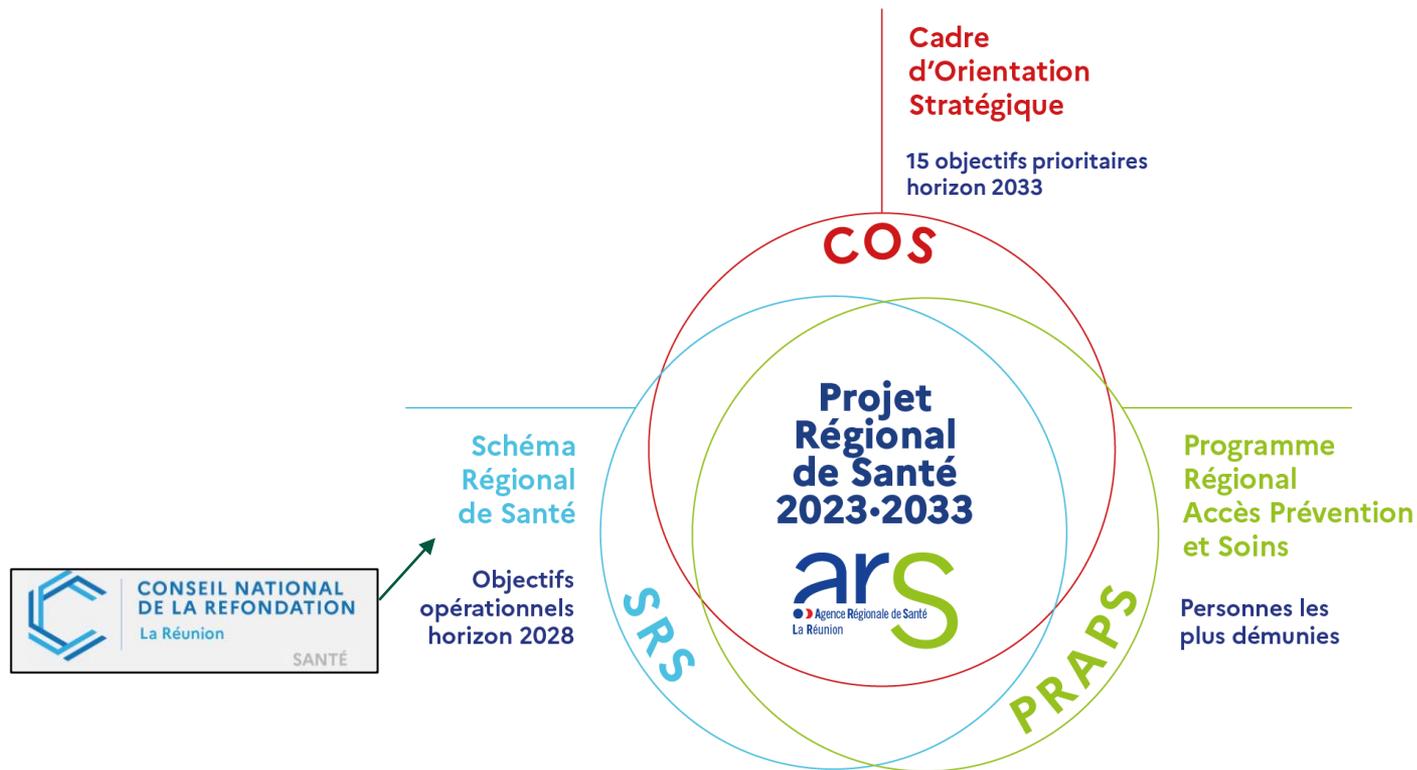
→ Adoption du **Projet Régional de santé La Réunion 2023-2033** par le directeur général de l'ARS La Réunion par arrêté N° 391/2023 du 30 octobre 2023 après avis réglementaires :

- du Préfet
- de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)
- du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- des Collectivités territoriales
- du Conseil d'Administration de l'ARS

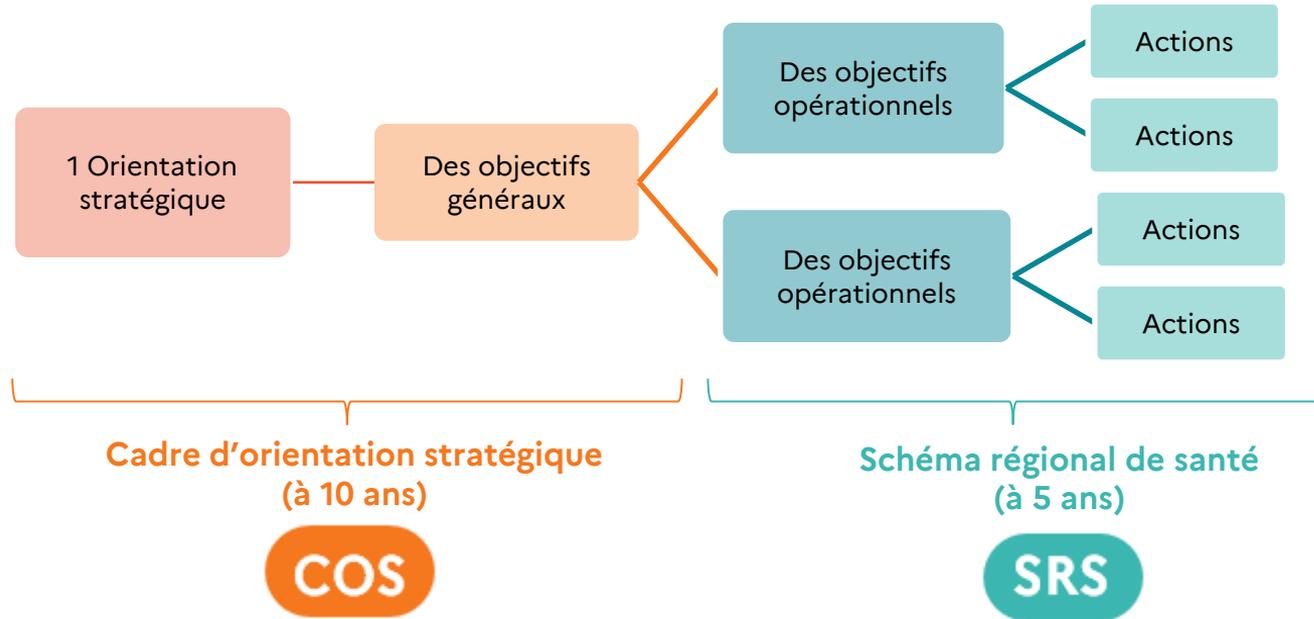
→ Un **Projet Régional de Santé** construit autour de 15 priorités pour améliorer l'état de santé des réunionnais et du système de santé du territoire:



Volets constitutifs du projet régional de santé 2023-2033



Arborescence du PRS



Modalités de suivi du PRS



Des comités PRS pour suivre la mise en œuvre du PRS

Modalités :

- **Des comités de suivi dédiés** à chacune des priorités de santé du PRS La Réunion (= des comités reconduits par rapport au précédent PRS et des comités à installer)
- **Réunion** 1 fois /an pour l'ensemble des thématiques. Animation par l'ARS.

Travaux des comités de suivi :

- 1** **Priorisation des actions du PRS et échanges en séance, donnant lieu ensuite à l'élaboration de la programmation**
 - ⇒ Feuilles de route 2024-2025 qui inscrit les engagements prioritaires de l'ARS sur la période
- 2** **Suivi des actions du PRS La Réunion** : recherche des convergences entre les actions de l'ARS et celles des partenaires, partage des avancées annuelles, des actions en cours, identification des freins
 - ⇒ Ajustement de la programmation des actions si besoin

Des comités PRS pour suivre la mise en œuvre du PRS



2024 : 1

Priorisation des actions du PRS et échanges en séance, donnant lieu à l'élaboration de la programmation

⇒ Feuilles de route 2024-2025 qui inscrit les engagements prioritaires de l'ARS sur la période

2025 : 1 2

Suivi des actions du PRS La Réunion : recherche des convergences entre les actions de l'ARS et celles des partenaires, partage des avancées annuelles, des actions en cours, identification des freins

⇒ Ajustement de la programmation des actions si besoin

Modalités de mise en œuvre et suivi



Priorisations des actions

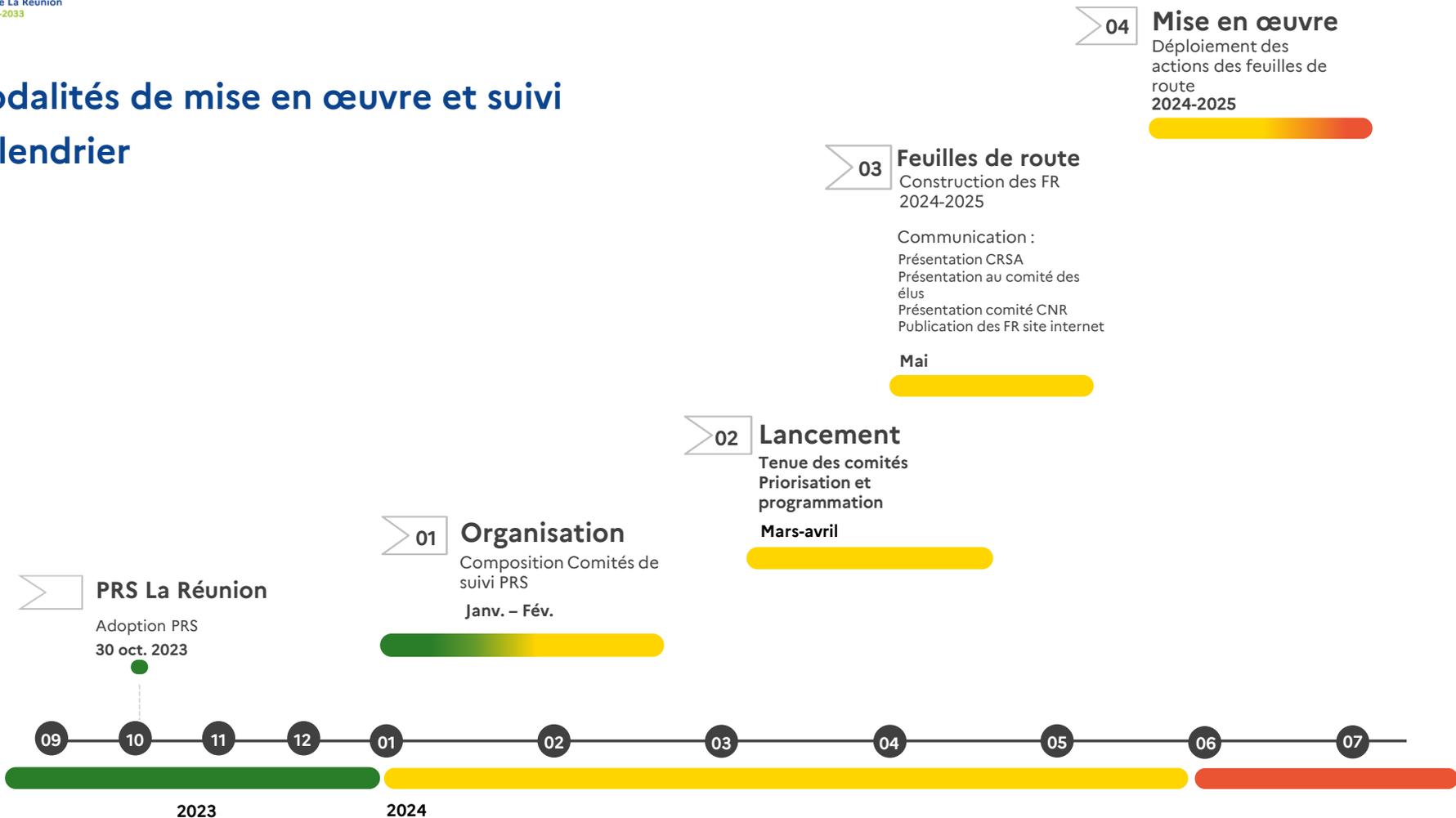
- Des critères pour prioriser les 525 actions et leviers actions du SRS 2023-2028 pour bâtir des feuilles de route annuelles et bi annuelles
- Des leviers d'actions identifiés qui peuvent nécessiter une déclinaison plus explicite
- Des actions communes à plusieurs thématiques

Critères :

- ✓ **Maturité de l'action** : projets en cours, projets prêts. Partenaires, opérateurs identifiés, volontaires
- ✓ **Effet attendu** : impact du projet
- ✓ **Faisabilité de l'action** : Démarrage possible de l'action en 2024 et /ou 2025
- ✓ **Temps de construction de l'action** : compatibilité avec la durée du SRS
- ✓ **Caractère structurant de l'action** : actions participant à la transformation du système de santé
- ✓ **Synergie avec autres actions du PRS** : actions impactant d'autres priorités du PRS

Modalités de mise en œuvre et suivi

Calendrier



Présentation de la thématique



Les compétences et ressources humaines en santé

COS

Objectifs généraux à 10 ans

Adapter l'offre de formation aux évolutions des besoins et des métiers de la santé et du secteur médicosocial

Renforcer l'attractivité des métiers de la santé et la répartition territoriale des professionnels

SRS

Objectifs Opérationnels à 5 ans

Accroître et étendre les capacités de formation en santé

Accompagner les étudiants dans leur formation afin de prévenir les ruptures

Faire connaître les métiers de la santé

Faciliter l'installation des professionnels de santé sur le territoire

Soutenir et fidéliser les professionnels en exercice

Proposition de programmation actions 2024 -2025

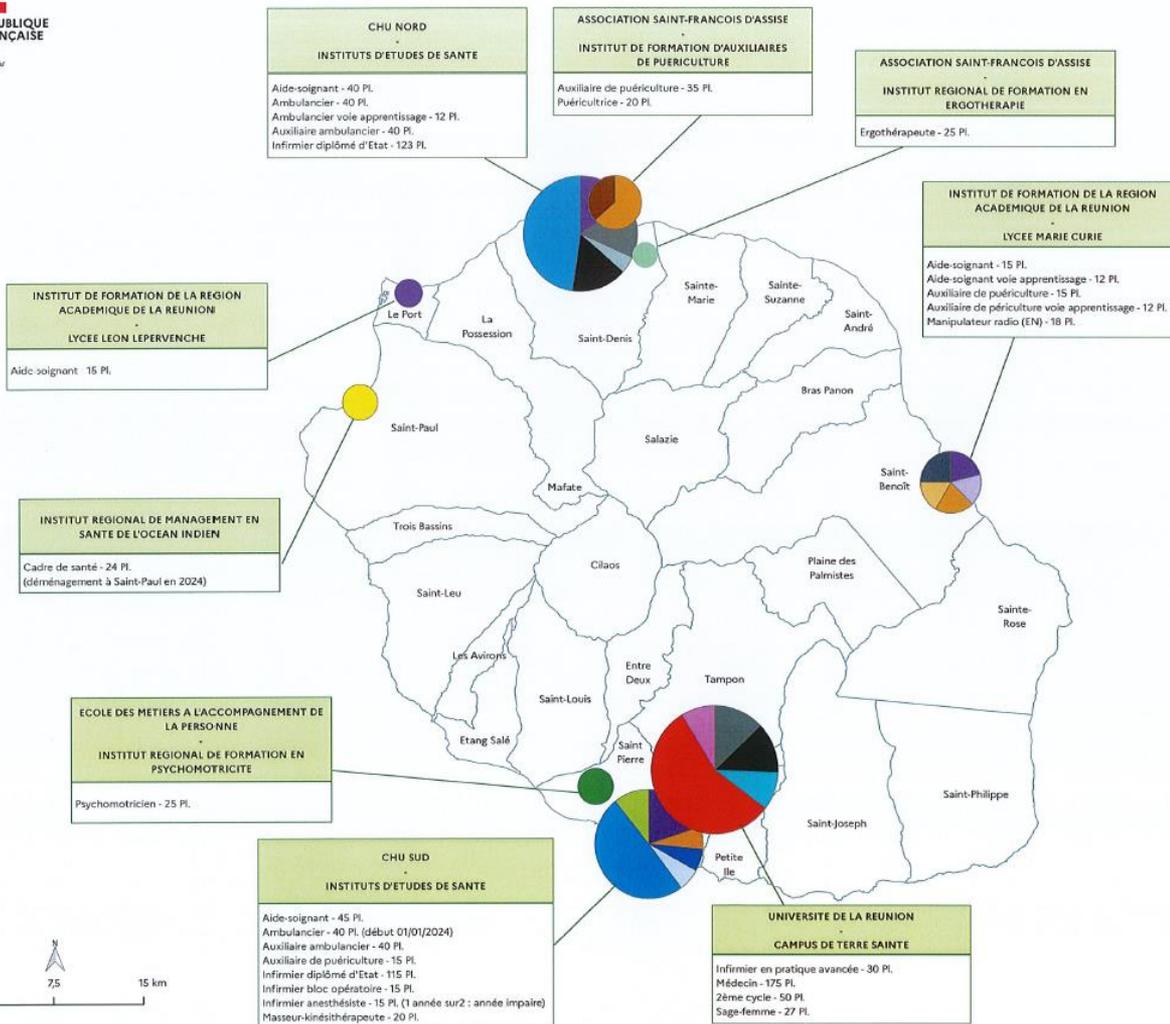


Objectifs Opérationnels 1- Accroître et étendre les capacités de formation en santé

Actions PRS 2023-2028	Maturité actions	Faisabilité de l'action	Temps de construction action	Programmation 2024 -2025
Compléter la formation des étudiants en médecine par l'ouverture du 2ème cycle				
Soutenir l'augmentation des effectifs hospitalo-universitaires afin de couvrir davantage de spécialités médicales				
Augmenter chaque année l'effectif de postes d'internes, poursuivre la diversification des spécialités et permettre l'ouverture de terrains de stages d'internat dans les établissements privés de santé				
Ouvrir l'internat de pharmacie (3ème cycle long)				
Ouvrir un centre de formation en orthophonie, portée par l'Université				
Ajuster les quotas de formation en santé, dont infirmiers, IADE, IBODE, aides-soignants, ambulanciers et manipulateurs en électroradiologie médicale ainsi que les métiers de la rééducation				
Soutenir la création d'un Diplôme Universitaire « coordonnateur de parcours »				
Soutenir la création d'un diplôme Universitaire de Patient expert				Lien avec Démocratie en santé
Augmenter et diversifier les terrains de stage pour les étudiants en santé notamment dans les établissements médico-sociaux				
Développer la formation en santé par la simulation				
Expérimenter, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé, des contrats du type « contrats d'engagement de service public outre-mer » avec extension à d'autres professions de santé				

Objectifs Opérationnels 1 - Accroître et étendre les capacités de formation en santé

Actions PRS 2023-2028	Etat d'avancement	Déclinaison action	Pilote pressenti	Partenaires pressentis
Compléter la formation des étudiants en médecine par l'ouverture du 2ème cycle	Réalisé à la rentrée 2023 avec accueil de 50 étudiants.	Le deuxième cycle en vue du diplôme d'Etat de médecine comprend six semestres de formation ouverts au titulaire du diplôme de formation générale (DFG) en sciences médicales.	ARS, Université	
Soutenir l'augmentation des effectifs hospitalo-universitaires afin de couvrir davantage de spécialités médicales		Constat : 14 praticiens hospitalo-universitaires aujourd'hui	Université	
Augmenter chaque année l'effectif de postes d'internes, poursuivre la diversification des spécialités et permettre l'ouverture de terrains de stages d'internat dans les établissements privés de santé	Terrains de stages internat déjà ouverts au privé. Augmentation des promotions d'internes d'années en années : 141 internes nouveaux internes affectés en 2022 (109 en 2017).	Autonomisation progressive de la subdivision d'internat de médecine → formation locale qui favorise l'installation à La Réunion Elargissement des spécialités dispensées : dermatologie, la gériatrie, la médecine d'urgence, la médecine intensive et réanimation, et à l'ORL	ARS, Université	
Ouvrir l'internat de pharmacie (3ème cycle long)	Action en cours de construction. OJD : A l'issu des examens classants, les étudiants sont accueillis dans des universités métropolitaines sous conventions.	Accueil des internes hors subdivision depuis nov 2023. Réunions à venir avec ministère Santé et enseignement sur l'ouverture du flux de formation en pharmacie aux étudiants de l'Océan Indien.	ARS, Université, CHU	
Ouvrir un centre de formation en orthophonie, portée par l'Université	En cours de construction		Université	
Ajuster les quotas de formation en santé, dont infirmiers, IADE, IBODE, aides-soignants, ambulanciers et manipulateurs en électroradiologie médicale ainsi que les métiers de la rééducation	Universitarisation des professions paramédicales en cours (au fil de l'eau)	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture école ambulanciers dans le Sud en juillet 2024. +6 places en IFSI Augmentation des effectifs ambulancier et auxiliaire ambulancier (+ 80 places à fin 2025) 	Centres de formation, ARS	
Augmenter et diversifier les terrains de stage pour les étudiants en santé notamment dans les établissements médico-sociaux	Groupe de travail en cours avec les OG : ATTRACTIVITE DES METIERS DU MEDICO-SOCIAL	Composition : associations privées non lucratives dans un premier temps	ARS	
Développer la formation en santé par la simulation	Création d'un centre de simulation en cours	Financement d'un poste médical.		



L'offre de formation sanitaire à la Réunion 2023-2024

- Aide-soignant
- Aide-soignant VA
- Ambulancier
- Ambulancier VA
- Auxiliaire ambulancier
- Auxiliaire de puériculture
- Auxiliaire de puériculture
- Cadre de santé
- Ergothérapeute
- Infirmière anesthésiste
- Infirmière bloc opératoire
- Infirmière diplômée d'Etat
- Infirmière en pratique avancée
- Médecin
- Manipulateur en électroradiologie médicale
- Masseur-kinésithérapeute
- Psychomotricien
- Puéricultrice
- Sage-femme

VA : voie d'apprentissage



Échanges / questions diverses



Objectifs Opérationnels 2 - Accompagner les étudiants dans leur formation afin de prévenir les ruptures

Actions PRS 2023-2028	Maturité actions	Faisabilité de l'action	Temps de construction action	Programmation 2024-2025
Interroger les procédures de sélection des formations paramédicales afin de s'assurer de la motivation des étudiants et de leur bonne compréhension des attendus des cursus				
Favoriser le tutorat des étudiants en santé				
Poursuivre la formalisation d'une politique qualité concernant l'accueil et l'encadrement des stagiaires et développer l'évaluation des terrains de stage par les étudiants				
Faire connaître les dispositifs de médiation au bénéfice des étudiants en santé en difficulté				
Développer la voie de l'apprentissage pour les formations en santé				
S'assurer que tous les étudiants en santé disposent de l'accès aux droits universitaires				
Soutenir l'action des centres de santé universitaires				

Objectifs Opérationnels 2 - Accompagner les étudiants dans leur formation afin de prévenir les ruptures

Actions PRS 2023-2028	Etat d'avancement	Déclinaison action	Pilote presentti	Acteurs presenttis
Interroger les procédures de sélection des formations paramédicales afin de s'assurer de la motivation des étudiants et de leur bonne compréhension des attendus des cursus	Au fil de l'eau lors des sélections de dossiers	Renouvellement de l'enquête ARS sur les diplômés et leur insertion.	ARS, instituts de formation	
Favoriser le tutorat des étudiants en santé	Pilotage d'un GT sur la vulgarisation de la « Politique régionale d'encadrement et élèves en stage ».	3 sous-groupes de travail inter disciplinaires dont le tutorat, porté par le CHU.	CHU, ARS, Université	
Poursuivre la formalisation d'une politique qualité concernant l'accueil et l'encadrement des stagiaires et développer l'évaluation des terrains de stage par les étudiants		Finalisation d'un guide d'accueil pour les étudiants paramédicaux et maïeutiques en lien avec l'université	CHU, ARS, Université	
Faire connaître les dispositifs de médiation au bénéfice des étudiants en santé en difficulté	En cours	Accès pour les étudiants aux dispositifs de soutien de l'université grâce à l'universitarisation	Université	
Développer la voie de l'apprentissage pour les formations en santé	En cours	Déjà le cas pour : aide-soignant et auxiliaire puériculteur dans l'Est et ambulancier.	ARS, Instituts Formation	
S'assurer que tous les étudiants en santé disposent de l'accès aux droits universitaires	Fait	Blocage levé mais il existe encore des points de blocage sur l'accès aux droits	Université	

Échanges / questions diverses



Objectifs Opérationnels 3 - Faire connaître les métiers de la santé

Actions PRS 2023-2028	Maturité actions	Faisabilité de l'action	Temps de construction action	Programmation 2024-2025
Rendre visible les métiers de la santé à travers une stratégie de communication ciblée comprenant :				
§ La promotion des métiers de la santé auprès du grand public en lien avec les instituts et écoles de formation				
§ Une sensibilisation des élèves du second degré par l'intervention des professionnels au sein des établissements scolaires				
§ Une présence des acteurs de la santé dans les forums et salons étudiants				
Mettre en place une bourse régionale des terrains de stage dans le secteur de la santé pour les élèves de 3 ^{ème}				

Objectifs Opérationnels 3 - Faire connaître les métiers de la santé

Actions PRS 2023-2028	Etat d'avancement	Déclinaison action	Pilote pressenti	Acteurs, partenaires pressentis
Rendre visible les métiers de la santé à travers une stratégie de communication ciblée comprenant :	En cours, au fil de l'eau	Par le biais du service sanitaire des étudiants en santé, mise en avant des métiers de la santé : - 6 semaines de programme de prévention. - Elaboration de programme de formation à l'intention des jeunes. - Pilotage avec le rectorat et IREPS, dans les thématiques retenues intervention sur la SE	ARS, Rectorat, IREPS, CHU, instituts de formation	
§ La promotion des métiers de la santé auprès du grand public en lien avec les instituts et écoles de formation				
§ Une sensibilisation des élèves du second degré par l'intervention des professionnels au sein des établissements scolaires				
§ Une présence des acteurs de la santé dans les forums et salons étudiants	Présence de l'ARS aux salons			

Échanges / questions diverses



Objectifs Opérationnels 4 - Faciliter l'installation des professionnels de santé sur le territoire

Actions PRS 2023-2028	Maturité actions	Faisabilité de l'action	Temps de construction action	Programmation 2024-2025
Étoffer les capacités d'accompagnement du guichet unique pour l'installation des professionnels de santé avec l'identification d'un référent pour chaque professionnel	Vert	Vert	Jaune	Vert
Poursuivre la sensibilisation et information des étudiants en santé durant leur formation sur les démarches et procédures d'installation	Vert	Vert	Vert	Vert
Identifier, avec les collectivités locales, des réserves foncières ou immobilières facilitant l'ouverture d'un cabinet (ou MSP ou CDS) et l'accès au logement pour les professionnels libéraux s'installant, avec intégration de cette approche dans les Contrats Locaux de Santé (CLS)	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge
Expérimenter le compagnonnage pour les professionnels souhaitant s'installer ou nouvellement installés	Rouge	Vert	Rouge	Rouge

Objectifs Opérationnels 4 - Faciliter l'installation des professionnels de santé sur le territoire

Actions PRS 2023-2028	Etat d'avancement	Déclinaison action	Pilote pressenti	partenaires pressentis
Étoffer les capacités d'accompagnement du guichet unique pour l'installation des professionnels de santé avec l'identification d'un référent pour chaque professionnel	Guichet unique ARS/Assurance maladie en cours de structuration en articulation avec le PAPS (portail d'accompagnement des professionnels de santé)	Accompagnement pour : - Formation initiale ou continue. - Installation et démarches. - Aides individuelles. - Remplacement. - Exercice coordonné. - Cessation d'activité.	ARS, Assurance maladie	Ordres
Poursuivre la sensibilisation et information des étudiants en santé durant leur formation sur les démarches et procédures d'installation	En cours	Forum régulier d'installation/ jeune médecin de la DRSM	Département de médecine générale	Assurance maladie, ARS
Identifier, avec les collectivités locales, des réserves foncières ou immobilières facilitant l'ouverture d'un cabinet (ou MSP ou CDS) et l'accès au logement pour les professionnels libéraux s'installant, avec intégration de cette approche dans les Contrats Locaux de Santé (CLS)	A construire	Créer des conditions d'installation favorables à l'accueil des professionnels de santé (MSP ou CDS) en s'appuyant sur des réserves foncières et immobilières au travers des CLS signés avec les communes	Communes signataires de CLS	
Expérimenter le compagnonnage pour les professionnels souhaitant s'installer ou nouvellement installés	A construire	Proposer à chaque professionnel de santé en cours d'installation, la disposition d'un pair le soutenant dans ses démarches	Ordres	

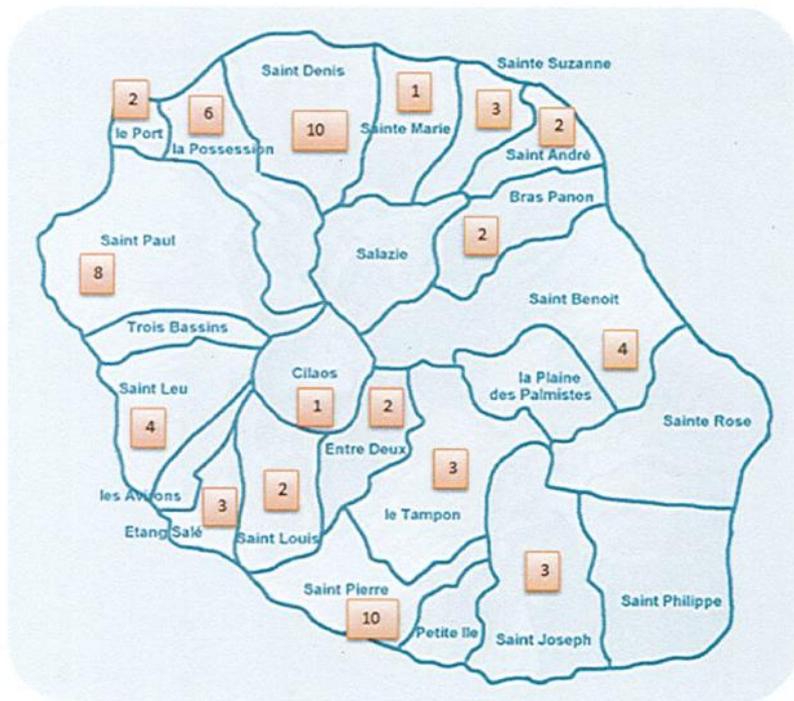
Échanges / questions diverses

Objectifs Opérationnels 5 - Soutenir et fidéliser les professionnels en exercice

Actions PRS 2023-2028	Maturité actions	Faisabilité de l'action	Temps de construction action	Programmation 2024-2025
Soutenir l'ouverture de projets de recherche aux professionnels de ville				
Accentuer l'engagement des établissements de santé et médico-sociaux dans les démarches de qualité de vie au travail et la prévention des risques psycho-sociaux				
Communiquer sur les dispositifs de médiation pour les professionnels rencontrant des difficultés dans leurs établissements				
Auditer la sécurité des établissements de santé et médico-sociaux afin de s'assurer de la mise en œuvre des mesures de protection des personnels				
Favoriser une gestion mutualisée des ressources humaines entre les gestionnaires médico-sociaux afin de proposer des parcours professionnels attractifs tout au long de la carrière				
Soutenir l'accès à la formation d'infirmiers de pratique avancée				
Soutenir le développement des protocoles de coopération permettant aux professionnels d'exercer de nouvelles compétences et missions de soins				
Développer le recours aux assistants médicaux				
Promouvoir le numéro vert de l'association de soins aux professionnels de santé et aux étudiants				

Objectifs Opérationnels 5 - Soutenir et fidéliser les professionnels en exercice

Actions PRS 2023-2028	Etat d'avancement	Déclinaison action	Pilote pressenti	Partenaires pressentis
Soutenir l'ouverture de projets de recherche aux professionnels de ville	A poursuivre	Existence d'une MSP Universitaire à St Philippe. Première structure existant de ce type dans les DOM	ARS	Libéraux, Université
Favoriser une gestion mutualisée des ressources humaines entre les gestionnaires médico-sociaux afin de proposer des parcours professionnels attractifs tout au long de la carrière	Groupe de travail sur l'attractivité des métiers du MS → dresser un bilan de la situation territoriale sur le secteur médico-social	Appréhender le sujet attractivité des métiers au travers de 4 axes concrets : Formation ; Parcours professionnels ; Rémunération ; QVT/sinistralité	ARS	
Soutenir l'accès à la formation d'infirmiers de pratique avancée	Déjà en cours	Attribution annuelle de financements pour les IDE et ouverture d'un AAC par l'ARS en juin	ARS	
Soutenir le développement des protocoles de coopération permettant aux professionnels d'exercer de nouvelles compétences et missions de soins	En cours	Opportunité de nouveaux protocoles par ex sur : - premières consultations d'alcoologie pour des patients adressés par un service des urgences -intervention d'IDEL pour diagnostiquer les fragilités du sujet âgé	ARS	
Développer le recours aux assistants médicaux	Dispositif conventionnel	L'aide à l'embauche d'un assistant médical dépend de l'Assurance maladie dans le cadre de la convention nationale des médecins. Financement de l'assurance maladie pour 3 ans.	DRSM	



Répartition des contrats :

- 66 contrats dont 58 avant RA

- Nb d'assistants médicaux = 54



Répartition des options :

- 47 contrats 1/2 ETP
- 11 contrats 1/3 ETP

Après RA:

- 5 contrats 1/2 ETP
- 3 contrats 1 ETP



Profils médecins :

50 MG

1 gynéco/Obst.

4 ophtalmo

3 pédiatres

1 psychiatre

Après RA : (6 MG, 1 cardio, 1 gastro-entéro)

Échanges / questions diverses



Les indicateurs associés - SRS

1. Adapter l'offre de formation aux évolutions des besoins et des métiers de la santé et du secteur médicosocial	<ul style="list-style-type: none">▪ Densité des médecins généralistes et spécialistes par mode d'exercice (libéral, salarié, mixte)▪ Age médian des médecins par spécialité, et part des plus de 55 ans
2. Renforcer l'attractivité des métiers de la santé et la répartition territoriale des professionnels	<ul style="list-style-type: none">▪ Densité des paramédicaux, par métier et mode d'exercice (libéral, salarié, mixte)▪ Âge médian des paramédicaux, et part des plus de 55 ans▪ Nombre d'installations de médecins et d'infirmiers dans les zones prioritaires▪ Evolution des capacités des formations en santé▪ Part des cursus en santé incluant des séquences dédiées à la santé environnementale▪ Part des cursus en santé incluant des séquences dédiées au numérique en santé

Compétences et ressources humaines en santé

SRS 2023-2028

Objectifs opérationnels à 5 ans	Indicateurs
1. Accroître et étendre les capacités de formation en santé	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'étudiants formés et diplômés
2. Accompagner les étudiants dans leur formation afin de prévenir les ruptures	<ul style="list-style-type: none">• Enquêtes de satisfaction destinées aux apprenants en santé (toutes filières)• Taux de diplomation à l'issue des formations• Taux d'abandon en cours de formation
3. Faire connaître les métiers de la santé	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de journées, séminaires sur les métiers de la santé• Suivi du nombre d'étudiants formés et taux d'insertion professionnelle à La Réunion
4. Faciliter l'installation des professionnels de santé sur le territoire	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'étudiant et de professionnels accompagnés par le guichet unique• Nombre d'internes affectés dans les zones déficitaires en offre de soins, y compris en CESP• Evolution des effectifs des PS
5. Soutenir et fidéliser les professionnels en exercice	<ul style="list-style-type: none">• Densité des PS libéraux et nombres d'actes• Nombre de protocole de coopération et nombre de professionnels engagés• Nombre d'IPA formés et en exercice (selon le mode d'exercice)

Échanges / questions diverses

Merci de votre attention

Pour toute question :

Denise.pellassy-tarbouriech@ars.sante.fr

ars-reunion-prs@ars.sante.fr

